

*Le mobile pro,  
simplement efficace !*

MÊME  
RÉSEAU.  
PLUS DE  
POSSIBILITÉS  
POUR VOTRE  
ENTREPRISE.

**SÉRIE LIMITÉE**

**60/50**  
**Go** **forfaits**

**60 Go. 50 forfaits. Pas un de plus !**

**FORFAIT MOBILE PRO**

**15,99 €**  
HT/mois

pendant  
6 mois

puis **19,99 €** HT/mois

Engagement 24 mois



Appels  
illimités



SMS/MMS  
illimités



**60 Go**  
**5G**  
Forfait bloqué  
(recharge possible)



France +  
Europe incluses



Maîtrise  
de votre budget  
Aucun hors-forfait



**RÉSEAU  
Orange**

**SIM  
1€**

**SIM OFFERTE  
dès 3 lignes !**



**Offre réservée aux nouveaux abonnés**

**50 forfaits disponibles**

Announce pour votre messagerie

**OFFERTE**

pour les 10 premiers forfaits  
(d'une valeur de 60 € HT)

Avec **ATS** Studio  
SOLUTIONS AUDIO & TÉLÉCOM

*Donnez de la voix  
à votre image !*

# Conditions Générales de Vente

## Forfait Mobile Professionnel 60/50

Version du 22 septembre 2026

### Sommaire

1. Identification du fournisseur
2. Objet
3. Clients éligibles
4. Caractère promotionnel de l'offre 60/50
5. Série limitée
6. Caractéristiques du forfait
7. Utilisation en Europe - Roam Like At Home
8. Forfait bloqué à 60 Go
9. Réseau et couverture
10. Appels depuis la France vers l'étranger
11. Numéro de téléphone
12. Portabilité du numéro et RIO
13. Carte SIM
14. Avantage ATS Studio - annonce de messagerie offerte
15. Durée du contrat et engagement
16. Tarification
17. Facturation
18. Modalités de paiement
19. Contestation de facture
20. Résiliation à l'initiative du Client
21. Résiliation par portabilité
22. Résiliation anticipée
23. Suspension du service
24. Utilisation frauduleuse ou abusive
25. Responsabilité
26. Terminaux
27. Perte, vol ou détérioration de la carte SIM
28. Données personnelles
29. Secret des communications
30. Modification des conditions contractuelles
31. Force majeure
32. Sous-traitants et partenaires techniques
33. Cession du contrat
34. Réclamations et règlement des litiges
35. Droit applicable et juridiction
36. Acceptation des conditions
- Annexe 1 - Récapitulatif de l'offre 60/50
- Annexe 2 - Portabilité et RIO

## 1. Identification du fournisseur

### IniciO - Expertise Informatique

SAS au capital de 5 000 €

Siège social : 1 Allée des Écuries - 59493 Villeneuve d'Ascq

RCS Lille Métropole : 518 444 898

TVA intracommunautaire : FR40518444898

Téléphone : 03 28 77 77 70

E-mail : [contact@inicio.fr](mailto:contact@inicio.fr)

IniciO commercialise et fournit en son nom propre des services de communications électroniques mobiles à destination de clients professionnels. Le service mobile objet des présentes utilise le réseau mobile Orange. Le Client contracte avec IniciO.

## 2. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les conditions dans lesquelles IniciO fournit le service de téléphonie mobile professionnel dénommé **Mobile PRO 60/50**. Elles sont complétées par le bon de commande, le récapitulatif contractuel et les conditions tarifaires communiquées au Client.

## 3. Clients éligibles

L'offre Mobile PRO 60/50 est exclusivement destinée aux clients professionnels agissant dans le cadre de leur activité professionnelle.

## 4. Caractère promotionnel de l'offre 60/50

L'offre constitue une **offre promotionnelle de conquête**, réservée aux nouveaux abonnés mobiles IniciO. Elle n'est pas applicable rétroactivement aux lignes mobiles IniciO déjà actives.

## 5. Série limitée

L'offre est limitée à **50 forfaits** et reste disponible jusqu'à épuisement de ce contingent.

## 6. Caractéristiques du forfait

Le forfait comprend chaque mois : **appels voix illimités, SMS illimités, MMS illimités et 60 Go de données mobiles**. Le service utilise le réseau mobile Orange, avec accès 4G/5G selon couverture et compatibilité du terminal.

## 7. Utilisation en Europe - Roam Like At Home

**Le forfait peut être utilisé en itinérance dans l'Union européenne et l'Espace économique européen selon le principe « Roam Like At Home ».**

Concrètement, lors d'un déplacement temporaire dans un pays couvert, le Client utilise son téléphone comme en France pour les usages inclus dans son forfait : appels, SMS/MMS et données mobiles sont décomptés de l'enveloppe du forfait, dans les limites et conditions applicables.

« **Roam Like At Home** » signifie donc « **itinérance aux conditions nationales** ». Il s'agit de l'utilisation de la ligne lorsque le Client se trouve à l'étranger dans la zone concernée. Ce principe ne signifie pas que tous les appels internationaux passés depuis la France vers un numéro étranger sont inclus.

L'utilisation en itinérance est destinée aux déplacements temporaires. Elle reste soumise aux règles d'usage raisonnable, aux restrictions réglementaires applicables et aux conditions techniques du réseau visité.

### Roam Like At Home

#### Votre forfait vous accompagne en Europe.

Lors d'un déplacement dans la zone UE/EEE couverte, les usages inclus sont consommés comme en France, sous réserve des conditions applicables.

## 8. Forfait bloqué à 60 Go

Le forfait est bloqué à **60 Go**. Une fois l'enveloppe mensuelle consommée, l'accès aux données mobiles est suspendu jusqu'au renouvellement de l'enveloppe. Une recharge peut être demandée lorsqu'elle est disponible et fait alors l'objet d'une facturation distincte. Aucune recharge payante n'est activée automatiquement sans demande ou validation du Client.

## 9. Réseau et couverture

Le service utilise le **réseau mobile Orange**. La disponibilité de la 4G/5G dépend notamment de la couverture, de la localisation, du terminal et des conditions techniques du réseau.

## 10. Appels depuis la France vers l'étranger

Le principe « Roam Like At Home » concerne l'usage de la ligne **lorsque le Client se trouve en itinérance dans un pays couvert**. Il ne doit pas être confondu avec les communications internationales émises depuis la France vers un numéro étranger. Ces communications sont incluses uniquement lorsqu'elles sont expressément prévues par l'offre ou la documentation tarifaire applicable ; à défaut, elles peuvent être facturées séparément.

## 11. Numéro de téléphone

Le Client peut demander l'attribution d'un nouveau numéro ou la conservation d'un numéro existant par portabilité.

## 12. Portabilité du numéro et RIO

Pour conserver son numéro, le Client transmet à IniciO le numéro concerné et son **Relevé d'Identité Opérateur (RIO)**. Pour une ligne mobile, le RIO peut notamment être obtenu en composant le **3179** depuis la ligne concernée.

Le Client ne doit pas résilier lui-même son ancienne ligne avant le portage. La portabilité ne supprime pas les éventuelles obligations financières restant dues à l'ancien opérateur.

## 13. Carte SIM

La carte SIM est facturée **1 € HT par ligne**. À partir de **3 forfaits souscrits simultanément** dans le cadre de l'offre, les cartes SIM correspondantes sont offertes.

## 14. Avantage ATS Studio - annonce de messagerie offerte

Une **annonce professionnelle pour messagerie réalisée avec ATS Studio, d'une valeur commerciale de 60 € HT, est offerte pour les 10 premiers forfaits souscrits**. Cet avantage est attribué dans la limite des dix premiers forfaits éligibles et ne peut donner lieu à remboursement ou contrepartie financière.

## 15. Durée du contrat et engagement

Le forfait est souscrit avec une **durée minimale d'engagement de 24 mois** à compter de l'activation effective de la ligne.

## 16. Tarification

Pendant les six premiers mois : **15,99 € HT / mois / ligne**.

À compter du septième mois : **19,99 € HT / mois / ligne**.

La TVA et les éventuelles taxes applicables sont facturées en sus.

## 17. Facturation

Les abonnements sont facturés mensuellement. Les options, recharges et usages non inclus peuvent faire l'objet d'une facturation distincte.

## 18. Modalités de paiement

Le Client règle les factures selon le mode convenu lors de la souscription. Tout retard ou défaut de paiement peut entraîner les conséquences prévues par le contrat et la réglementation applicable.

## 19. Contestation de facture

Toute contestation doit identifier la facture, la ligne concernée, le motif et les justificatifs utiles. Elle ne suspend pas automatiquement le paiement des sommes non contestées.

## 20. Résiliation à l'initiative du Client

À l'échéance contractuelle, le Client souhaitant mettre fin à son abonnement adresse sa demande à IniciO **par lettre recommandée avec accusé de réception, au moins deux mois avant la date d'échéance contractuelle**.

## 21. Résiliation par portabilité

Lorsque le Client quitte IniciO en conservant son numéro, le portage effectif entraîne la résiliation de la ligne concernée conformément aux règles applicables, sans préjudice des sommes restant éventuellement dues.

## 22. Résiliation anticipée

En cas de résiliation avant la fin de la période minimale d'engagement, les conséquences financières sont celles prévues par le contrat et les dispositions impératives applicables.

## 23. Suspension du service

IniciO peut suspendre tout ou partie du service notamment en cas d'impayé, d'utilisation frauduleuse ou abusive, de nécessité liée à la sécurité du réseau, de demande d'une autorité compétente ou de force majeure.

## 24. Utilisation frauduleuse ou abusive

Le service est destiné à un usage professionnel normal. La revente non autorisée, la génération artificielle de trafic ou les usages contraires aux lois et règlements sont interdits.

## 25. Responsabilité

IniciO met en œuvre les moyens nécessaires à la fourniture du service. La responsabilité d'IniciO ne peut être engagée pour les indisponibilités imputables notamment au terminal, à une couverture insuffisante, à une maintenance réseau, à un tiers ou à un cas de force majeure, sous réserve des règles impératives applicables.

## 26. Terminaux

Le Client est responsable de la compatibilité et du bon fonctionnement du terminal utilisé avec la carte SIM, sauf terminal fourni par IniciO dans le cadre d'un accord distinct.

## 27. Perte, vol ou détérioration de la carte SIM

En cas de perte ou de vol, le Client contacte IniciO dans les meilleurs délais afin de demander la suspension de la ligne. Le remplacement de la SIM peut être facturé selon le tarif en vigueur.

## 28. Données personnelles

IniciO traite les données nécessaires à la souscription, la fourniture du service, la facturation, le support, la portabilité, la prévention de la fraude et le respect de ses obligations légales.

## 29. Secret des communications

IniciO met en œuvre les mesures nécessaires à la confidentialité des communications dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

## 30. Modification des conditions contractuelles

IniciO peut faire évoluer les présentes conditions dans le respect des règles applicables. Les modifications substantielles sont portées à la connaissance du Client selon les modalités requises.

## 31. Force majeure

Aucune partie ne peut être tenue responsable d'un manquement résultant d'un événement de force majeure au sens du droit français.

## 32. Sous-traitants et partenaires techniques

IniciO peut recourir aux partenaires techniques et opérateurs nécessaires à la fourniture du service. Le contrat commercial demeure conclu avec **IniciO**.

## 33. Cession du contrat

Le Client ne peut céder son contrat ou transférer une ligne à un tiers sans l'accord préalable d'IniciO, sous réserve des dispositions applicables.

### 34. Réclamations et règlement des litiges

Toute réclamation est adressée en priorité à IniciO : [contact@inicio.fr](mailto:contact@inicio.fr), par courrier au siège social ou au 03 28 77 77 70. Les parties recherchent prioritairement une solution amiable.

### 35. Droit applicable et juridiction

Les présentes Conditions Générales sont soumises au **droit français**. Pour les Clients professionnels, les juridictions compétentes sont déterminées conformément aux règles applicables.

### 36. Acceptation des conditions

La signature du bon de commande, la validation électronique de la souscription ou tout autre procédé contractuel accepté par IniciO vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

## Annexe 1 - Récapitulatif de l'offre 60/50

|                     |                                                                              |
|---------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Nom                 | Mobile PRO 60/50                                                             |
| Cible               | Nouveaux abonnés professionnels                                              |
| Série limitée       | 50 forfaits maximum                                                          |
| Data                | 60 Go / mois                                                                 |
| Réseau              | Orange                                                                       |
| Technologie         | 4G / 5G selon couverture et terminal                                         |
| Voix / SMS / MMS    | Illimités selon les conditions de l'offre                                    |
| Europe              | Roam Like At Home en itinérance UE/EEE, selon conditions                     |
| Data bloquée        | Oui, à 60 Go                                                                 |
| Recharge            | Possible sur demande lorsqu'elle est disponible                              |
| Engagement          | 24 mois                                                                      |
| Mois 1 à 6          | 15,99 € HT / mois / ligne                                                    |
| À partir du 7e mois | 19,99 € HT / mois / ligne                                                    |
| SIM                 | 1 € HT ; offerte à partir de 3 lignes souscrites simultanément               |
| ATS Studio          | Annonce de messagerie offerte pour les 10 premiers forfaits - valeur 60 € HT |
| Portabilité         | Oui - RIO à fournir ; 3179 depuis la ligne concernée                         |

## Annexe 2 - Portabilité et RIO

1. Le Client compose le **3179** depuis sa ligne mobile actuelle afin d'obtenir son RIO.
2. Il transmet à IniciO le numéro à conserver, le RIO et les informations nécessaires.
3. IniciO effectue la demande de portabilité.
4. Le Client ne résilie pas lui-même sa ligne avant le portage.
5. Après le portage, le numéro est utilisé sur la ligne IniciO et l'ancien contrat est résilié pour la ligne portée selon les règles applicables.